

Pauvreté et actions prioritaires du gouvernement : une lecture à partir de la théorie des innovations de rupture

Par le Prof. Dr. Patrick Bakengela Shamba

La République démocratique du Congo (RDC) est présentée, de nos jours, comme une terre aux multiples potentialités d'investissement dans les secteurs industriel, agricole, social, etc. (ANAPI, 2018). Ce pays dispose de plus de 80 millions de terres arables dont au moins 10 % sont actuellement exploités. Sa population, étant estimée en 2016 à 70 millions d'habitants dont 60 % de jeunes de 14 à 25 ans, représente un marché intérieur estimé à plus de 80 millions de consommateurs (ANAPI, 2018). Malgré ces potentialités, la RDC présente un paradoxe d'être à la fois un pays potentiellement riche mais avec une population très pauvre. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce paradoxe : l'extraversion de l'économie pour les biens de première nécessité, la forte dépendance de l'économie vers les produits miniers. Cependant, malgré ces richesses, le pays n'est pas encore parvenu à dégager des pistes d'actions prioritaires pour éradiquer la pauvreté ou au mieux créer la prospérité économique.

Cet article s'articule ainsi sur la question suivante : quelles sont les pistes d'actions prioritaires à entreprendre par le gouvernement de la République démocratique du Congo pour résoudre la question de la pauvreté ?

Partant d'une exploration de la littérature existante, notamment la nouvelle approche sur les innovations de rupture (Clayton Christensen, 2002, Clayton Christensen, Efossa E, et al 2019), cette recherche se propose d'apporter une nouvelle lecture sur les choix des actions prioritaires du gouvernement face à la question de la pauvreté.

Cet article est subdivisé en trois points importants. Dans un premier point, il s'agit de comprendre le fondement théorique de l'approche des innovations de rupture développée par Christensen, C. M., Ojomo, E., Gay, G. D., & Auerswald, P. E. (2019). Dans un deuxième point, il s'agit de présenter quelques aspects de l'étude de cas portant sur le programme des cinq chantiers en République démocratique du Congo mis en œuvre de 2006 à 2011 y compris son prolongement de 2011 à 2016. Dans un troisième point, il s'agit de dégager les enseignements théoriques sur les actions prioritaires à mettre en place à partir de la grille de lecture des innovations de rupture.

L'objectif de cette recherche est essentiellement théorique. Il consiste à proposer les pistes de choix des actions prioritaires à partir d'une étude de cas du programme gouvernemental de la RDC de 2006 à 2011 (les cinq chantiers) et son prolongement de 2011 à 2016 (la révolution de la modernité).

Le paradoxe de la prospérité : une grille sur la théorie des innovations de rupture et la croissance économique

L'idée du paradoxe de la prospérité développée par Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) est partie de la volonté de comprendre les raisons qui expliquent la prospérité de certaines nations alors que d'autres sont restées pauvres pendant plus d'un demi-siècle ?

A titre d'exemple, en 1850, l'économie des Etats-Unis présentaient les indicateurs comparables à certains pays africains de nos jours :

- 70% de la population qui vivaient en milieu rural,
- 52% des revenus des ménages américains étaient dépensés pour satisfaire les besoins de la nourriture,
- 10% de la population avaient accès à l'école secondaire,
- L'espérance de vie était à l'époque de 45 ans.

Comment les Etats-Unis sont-ils arrivés à se développer ?

Christensen et al (2019) répondent à cette question en montrant les modèles économiques dominants sur la croissance économique au cours des cinquante dernières années ne sont pas parvenues à proposer une réponse efficace à cette question. Ces modèles réparent les signes visibles de la pauvreté au lieu de s'intéresser à la création de la prospérité durable.

Deux modèles théoriques ont été dominants pour expliquer la croissance économique.

Le premier modèle est celui de l'économiste américain Robert Solow (1956) (dit "modèle de croissance exogène") qui considère que le progrès aurait pour origine des facteurs extérieurs à la production, sans pour autant en expliquer la cause, et qui conclut à une convergence des économies vers un état de croissance stationnaire. La hausse de l'activité économique suit le rythme de celui de l'augmentation de la population ou des progrès techniques qui restent des facteurs externes au modèle. Les prédictions de ce modèle de croissance exogène se sont avérées fausses avec le temps.

Le deuxième modèle dominant est celui de l'économiste Paul Romer, à travers le modèle de croissance endogène qui explique la croissance économique par des facteurs endogènes comme le développement du capital humain, les savoir-faire, le progrès technique.

La théorie de la croissance endogène met l'accent sur quatre facteurs qui influent sur le taux de croissance économique :

- les rendements croissants grâce aux gains d'échelle.

- l'intervention judicieuse de l'Etat, notamment par l'investissement dans des infrastructures,
- la recherche-développement ou innovation, activité à rendement croissant avec un coût d'appropriation minimal,
- la connaissance ou capital humain qui s'accumule.

Cependant, le problème avec ce dernier modèle explicatif est son incapacité à démontrer trois principales contradictions. D'abord toute forme d'investissement en infrastructure ne conduit pas ipso facto à la croissance économique. Ensuite toute innovation ne conduit pas ipso facto à la croissance économique car il existe des innovations qui créent les emplois, les innovations qui génèrent un flux de liquidité important et des innovations qui détruisent les emplois existants. Enfin, l'investissement en capital humain comme la formation ne conduit pas ipso facto à la croissance économique. Celui-ci peut favoriser l'accumulation de la connaissance sans nécessairement conduire à la création des richesses. Savoir-faire un gâteau n'est pas la même chose que savoir rassembler tous les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un gâteau. Le gâteau consiste à savoir comment exécuter la séquence d'opérations spécifiées plus ou moins étroitement dans une recette de gâteau.

Dans son ouvrage « *The innovator's dilemma : when new technologies cause great firms to fail* », Christensen (1997) constate que beaucoup de grandes entreprises font faillite non pas parce qu'elles exécutent mal leur stratégie mais parce qu'elles font correctement les choses. Dans certains cas, les succès et les capacités d'aujourd'hui constituent des obstacles pour réussir à aborder le marché et les technologies de demain. L'innovation devient un élément pertinent à prendre en compte pour résoudre la question de la pauvreté.

La problématique de la recherche de Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) est celle de savoir : comment l'innovation peut sortir les nations de la pauvreté ?

Ils postulent que l'entrepreneur et l'innovation sont au centre du développement économique et de la prospérité. En effet, le paradigme actuel de développement de l'aide étrangère consistant en des programmes de renforcement du capital et des institutions principalement financés par le gouvernement et imposés de l'extérieur sont inefficaces. Ils doivent être remplacés par une approche qui catégorise les types d'innovations capables de créer les emplois et d'apporter la prospérité dans une économie. La prospérité durable ne provient pas des efforts fournis pour réduire la pauvreté mais de l'investissement sur les innovations qui créeront de nouveaux marchés notamment pour les non-consommateurs actuels.

Pour mieux comprendre les apports, Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019), la notion de l'innovation doit être clarifiée et catégorisée.

Le mot « innovation » est couramment surutilisé et « sous-compris ». Selon, Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019), l'innovation est un changement dans le processus par lequel une organisation transforme le travail, le capital, les matériaux ou l'information en produits et services de plus grande valeur. » En substance, l'innovation n'est pas nécessairement une technologie de pointe, ni trop avancée, ni même entièrement nouvelle. Elle est donc différente de l'invention et de la créativité.

Lorsqu'on parle d'innovation (Bakengela, 2018), plusieurs idées préconçues qui méritent d'être clarifiées. Certaines personnes pensent que l'innovation c'est l'invention. D'autres pensent que l'innovation c'est la créativité ou un procédé technologique. D'autres encore pensent que l'innovation c'est simplement une découverte scientifique. L'invention consiste à créer quelque chose de nouveau. Il peut s'agir d'une connaissance nouvelle ou même d'un nouvel objet. A titre d'exemple, en 1960, le physicien américain Théodore Maiman obtient pour la première fois une émission laser¹ au moyen d'un cristal de rubis. Un an plus tard, Ali Javan met au point un laser au gaz (hélium et néon) puis en 1966, Peter Sorokin construit le premier laser à liquide. Cependant, à cette époque l'invention du laser n'avait pas une grande signification pour beaucoup de personnes jusqu'au moment où l'on a commencé à trouver certaines applications pratiques du laser. A titre d'exemple, grâce au laser, il a été mis en place des scanners identifier les codes des produits en magasins ou encore effectuer des opérations chirurgicales ciblées sur les organes précis du corps. La créativité consiste à trouver ou à générer les idées nouvelles. Ces idées peuvent rester à l'étape de simples concepts. Dans ce cas, elles ne sont pas d'innovations. L'innovation consiste à transformer les idées nouvelles en réalisations utiles sur le marché. L'innovation n'est pas toujours technologique. La mise en place d'une nouvelle procédure qui permet d'améliorer la manière de travailler dans une entreprise est une innovation. Lewis Duncan (Bakengela, 2018) définit ainsi l'innovation comme la capacité à transformer des idées en factures. Ainsi l'innovation c'est à la fois l'invention ajoutée la commercialisation. Selon Gilles Bressy and Christian Konkuyt, (2011) l'innovation est l'application économique d'une invention ou d'une idée nouvelle.

¹ Un **laser** (acronyme de l'anglais *light amplification by stimulated emission of radiation*)

Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) distinguent trois types d'innovation :

- les innovations de rupture ou créatrice de marché ;
- les innovations incrémentale ou d'amélioration ;
- les innovations d'efficience.

Les innovations de rupture ou créatrices de marché s'intéressent aux non-consommateurs sur un marché et leur apportent un produit ou un service qui permet de répondre à leurs besoins. Les innovations créatrices de marché transforment des produits compliqués et coûteux en des produits beaucoup plus accessibles à un nombre croissant de consommateurs. Dans certains cas, une telle innovation peut créer des catégories de produits entièrement nouveaux. A titre d'exemple la microfinance a été une innovation de rupture dans le sens qu'il a permis un grand nombre des personnes exclues du système financier traditionnel d'avoir accès au financement. Selon Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019), ces innovations sont créatrices de changement social important et sont créatrices d'emplois. Elles sont porteuses de la croissance économique.

Les innovations incrémentales sont des améliorations des solutions déjà existantes sur le marché. Ils ciblent généralement les clients qui recherchent de meilleures performances d'un produit ou d'un service. Les innovations incrémentales sont omniprésentes et représentent un élément essentiel des économies du monde entier. Elles permettent souvent aux entreprises et à leurs pays d'accueil de rester compétitives, mais leur impact sur une économie diffère de celui des innovations de rupture (créatrices de marché). Par exemple, les entreprises ont rarement besoin de créer de nouveaux modes de vente, de distribution, de marketing et de fabrication lorsqu'elles développent des innovations incrémentales dans un marché mature, car elles utilisent des canaux établis pour vendre à une clientèle existante appartenant à un segment familier de la population ciblée.

Les innovations d'efficience permettent aux entreprises de « faire plus avec moins de ressources ». Plus précisément, dans la mesure où les entreprises utilisent au maximum les ressources existantes et nouvellement acquises, leur business model sous-jacent et les clients qu'elles ciblent restent les mêmes. Par conséquent, à mesure que les secteurs du marché deviennent de plus en plus encombrés et concurrentiels, les innovations d'efficience sont essentielles pour que les entreprises restent viables. Les innovations en matière d'efficience sont généralement des innovations de processus qui se concentrent sur la façon dont un produit est fabriqué et pas nécessairement sur le destinataire du produit. Elles peuvent rendre une entreprise plus rentable et, surtout, libérer des flux de trésorerie (Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K., 2019),. A titre d'exemple, la sous-traitance est l'un des exemples les plus courants d'innovation d'efficience. Lorsqu'une entreprise décide de délocaliser une partie de ses activités dans une

région où les coûts sont moins élevés, elle innove en matière d'efficacité. Un autre exemple est celui où une organisation utilise la technologie pour réduire les coûts d'exploitation afin de générer plus de profits. L'extraction de ressources et les industries manufacturières à bas salaires sont d'excellents exemples d'opérations fondées sur les innovations d'efficacité (Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. 2019). Ces innovations génèrent un flux de liquidité important cependant elles réduisent les emplois existants.

Cette analyse de Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) montre que tout investissement sur une innovation n'a pas un même impact sur l'économie. Les innovations de rupture permettent de créer de nouveaux marchés et de nouveaux emplois alors que les innovations incrémentales permettent de mieux satisfaire la clientèle existante en améliorant les produits existants. Elles ne créent pas d'emplois durables. Les innovations d'efficacité permettent de diminuer les coûts de production et sont destructives des emplois existants.

Que doivent faire les nations pour créer la prospérité ? Doivent-elles commencer par développer les infrastructures adéquates : construire les routes, les hôpitaux (innovations incrémentales) ou doivent-ils commencer par permettre à une partie de la population qui n'ont pas accès à certains produits ou services d'y avoir accès ?

Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) constatent que dans toutes les villes du monde, il s'observe un ensemble complexe d'institutions conçues pour gérer les systèmes de gestion du trafic (feux de signalisation, passages à niveau), la planification urbaine (passages piétonniers, passerelles), un appareil juridique permettant de faire respecter le trafic : lois, et ainsi de suite. Cependant, ces institutions n'ont clairement pas créé de trafic urbain ; le trafic est arrivé en premier et les communautés humaines ont dû trouver des moyens de le gérer. Mais qu'est-ce qui a créé le trafic ? Pour Christensen, il s'agit de l'innovation de rupture (créatrice de marché).

La question principale, selon Christensen et al (1997) est qu'il existe un dilemme de l'innovateur. Ce dernier est attiré par la possibilité d'améliorer ses produits existants en offrant des produits de qualité supérieure aux clients actuels (innovations incrémentales) ou encore la possibilité de produire des biens existants à des coûts bas (innovations d'efficacité). Cependant ces innovations incrémentales et d'efficacité empêchent l'innovateur à explorer pistes nouvelles pour satisfaire les besoins non adressés (innovations de rupture). C'est pour cette raison les grandes entreprises font faillite lorsqu'un nouveau concurrent s'introduit sur le marché avec les innovations de rupture qui permettent de répondre aux besoins des personnes exclues de la consommation sur le marché actuel.

L'analyse de Christensen, C. et al (2019) montre que les innovations de rupture permettent de créer la prospérité économique et par conséquent constituent une solution adéquate pour l'éradication de la pauvreté.

Etude de cas du programme des cinq chantiers en République démocratique du Congo

Après son élection en 2006, l'ancien président de la République démocratique du Congo avait mis en place un programme de la reconstruction du pays baptisé « les cinq chantiers » de 2006 à 2011. Ce programme avait pour objectif l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population congolaise et l'éradication de la pauvreté.

KANKWENDE K. J-P (2009) dans son ouvrage intitulé « les cinq chantiers et la reconstruction de la RD Congo » reprend un extrait du discours président de la république de l'époque : *« j'ai annoncé Cinq chantiers prioritaires que sont : les infrastructures, la création d'emplois, le logement, l'eau et l'électricité, ainsi que la santé et l'éducation »* Et aussi : *« Je reste convaincu que la réalisation de ces Cinq chantiers imprimera durablement un nouvel élan à la République démocratique du Congo que nous souhaitons forte et prospère, ouverte au développement. C'est ce qui justifie la priorité de ces axes de l'action du gouvernement »*.

A première vue, les intentions déclinées dans ce programme des cinq chantiers sont nobles : améliorer les conditions de vie de la population et l'éradication de la pauvreté. Les choix d'investir plus de 2400 km de routes, 2000 km de chemins de fer, 32 hôpitaux, 145 dispensaires, 2 Universités modernes, etc. pour un coût total était de 9 milliards de dollars pour lequel la RDC, devait fournir près de 10 millions de tonnes de cuivre et 600 milles tonnes de cobalt, était-il pertinent pour éradiquer la pauvreté ?

La théorie des innovations de rupture nous fournit ainsi une grille d'analyse adéquate de la pertinence ou non des choix prioritaires opérés dans ces programmes.

Le premier enseignement est que le programme des cinq chantiers a été principalement basé sur les innovations incrémentales. Ces dernières permettent d'améliorer les infrastructures existantes mais ne permettent pas de créer de nouveaux marchés.

L'illustration des effets limités des innovations incrémentales est celle de la mise en œuvre de l'hôpital du cinquantenaire : un hôpital avec un plateau technique le plus élevé du pays et de la sous-région comprenant une imagerie à résonance magnétique et l'un des plus grands scanners du pays. Le coût d'investissement de cet hôpital a été de 100 millions de dollars américains. Lors de son ouverture, le prix de la consultation médicale variait entre 20 (vingt dollars américains) et 25 (vingt-cinq dollars américains). Ce prix déjà très sélectif financièrement n'a pas permis à une grande majorité de la population congolaise d'accéder à ces soins de santé.

Or les statistiques en 2012 de la Banque mondiale montrent que 77% de la population congolaise vivait sous le seuil de pauvreté (1,90\$ par jour)².

La solution de construire un hôpital sophistiqué avec le prix de consultation médicale de 20 à 25 dollars américains semble peu pertinent en termes d'impact pour la population pauvre.

En 2017, dans son programme gouvernemental pour identifier les priorités d'action dans le domaine des conditions de vie de la population, le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo, écrit :

« Les difficultés et les souffrances quotidiennes de nos populations sont bien connues et inacceptables. Il n'est donc pas nécessaire de les décrire davantage dans le cadre de ce programme. Il suffit de noter que dans le domaine social, l'ambition du Gouvernement est de baisser le chômage de masse, en particulier celui des jeunes, d'améliorer le capital humain, la qualité des prestations sociales et d'étendre la couverture de la protection sociale à tous³. »

Un deuxième exemple pour illustrer l'échec des programmes basés sur les innovations incrémentales selon Christensen et al (2019) est l'investissement 150 millions de dollars américains pour construire un parc agro industriel ultra-moderne de BUKANGA LONZO. Ce parc a été défini comme étant à la pointe de la technologie.

L'idée de construire ce parc agro-industriel a été basée sur des données factuelles qui démontrent l'existence d'une demande réelle en République Démocratique du Congo pour couvrir les besoins alimentaires de toute sa population. En effet, la RDC recourt à des importations conséquentes de maïs, blé, riz, sucre, viande... pour près d'\$1,5 milliard annuellement⁴ La croissance de la production agricole (1,4% par an entre 2007 et 2012 selon l'IFPRI) est plus faible que la croissance de la population (2,4% par an), ce qui place la RDC dans une situation précaire. Près de 70% des ménages se trouvent en insécurité alimentaire.

La mise en place de ce parc agro-alimentaire avait été pensée dans le cadre du Plan national d'investissement agricole (PAI) lancé en septembre 2012 par le gouvernement congolais (\$5,7 milliards) qui prévoyait pour la période 2013-2020 le développement de Zones d'aménagements agricoles planifiés. Ce plan visait surtout à inciter les investisseurs tant nationaux qu'internationaux à se mobiliser dans la relance d'une agriculture très productive et de précision, fondée sur les nouvelles technologies. Dans ce but, une vingtaine de zones allant

² <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview> consulté le 15 juillet 2018.

³ <https://www.primature.cd/public/programme-du-gouvernement/> consulté le 15 juillet 2019.

⁴ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/DakAgri2015/Special_Economic_Zones_for_Agricultural_Production_and_Processing.pdf consulté le 15 juillet 2019.

de 1.000 à 150.000 hectares ont été identifiées dans les différentes provinces pour devenir des parcs agro-industriels (PAI)

Le parc Bukanga Lunzo a été le premier parc à être mis en place dans le cadre du Plan national d'investissement (PAI). Installé à Bukanga Lonzo dans la province de Bandundu à cause du potentiel de production à très haute valeur ajoutée : terre arable à fort rendement, disponibilité en eau et facilité d'irrigation, proximité avec la ville de Kinshasa qui constitue un marché et un débouché commercial de plus de 10 millions de personnes » (Maisin, 2016).

Inauguré en 2014, le parc de Bukanga Lonzo s'étend sur 80 000 hectares pour assurer la réalisation d'un programme de production étalé en trois phases. La première phase est consacrée à la production de légumineuses (maïs, soja, haricots), la seconde phase prévoit la production des légumes et des produits d'élevage (poulet de chair, poisson, œufs, viande) tandis que la troisième phase est réservée à l'étape de transformation (huile d'arachide et de soja, tomates en boîte) (Maisin, 2016).

Cependant, trois ans après son lancement, le parc agro-industriel est au bord de la faillite.

Tableau n°1 : Coûts d'investissement et prix pratiqués

	Hôpital du Cinquantenaire	Parc Bukanga Lonzo
Investissement de départ	100 millions USD	150 millions
Prix unitaire comparativement au prix du marché	Elevé	Elevé
Types d'innovation	Incrémentale	Incrémentale
Stratégie d'avantage concurrentielle envisagée	Sophistication	Sophistication

Source : Notre analyse

En effet, ce parc agro-alimentaire à la pointe de la technologie s'est retrouvé très vite avec des problèmes financiers, notamment la difficulté de couvrir certaines charges.

Leçons tirées de l'étude de cas et choix des actions prioritaires pour le gouvernement

Il se dégage des expériences passées dans le programme gouvernemental des cinq chantiers de 2006 à 2011 y compris son prolongement à travers le programme « de la révolution de la modernité » deux erreurs majeures en rapport avec les choix des actions prioritaires pour éradiquer la pauvreté.

La première erreur consiste à penser que les innovations incrémentales permettent de créer la prospérité au niveau d'une nation. Durant le programme des cinq chantiers de la république de

2006 à 2011 y compris le programme de la révolution de la modernité de 2011 à 2016, les actions prioritaires d'investissement ont été axées sur la modernisation des infrastructures afin de le rendre sophistiquées et modernes. Malheureusement, ce choix n'a pas permis aux personnes non-utilisatrices des anciennes infrastructures avoir accès aux nouvelles améliorations. L'investissement sur l'hôpital du cinquantenaire n'a pas permis à la couche de la population la plus défavorisée d'accéder aux meilleurs soins de santé. Au contraire, les prix de consultation les plus élevés ont favorisé davantage les personnes les plus aisées en accédant aux soins d'un niveau supérieur.

Ainsi, malgré des sommes importantes dépensées très peu de répercussions ont été ressentie sur le plan social pour l'éradication de la pauvreté.

La théorie de Christensen, C., Ojomo, E. et Dillon, K. (2019) démontrent un effet limité des investissements axés sur les innovations incrémentales par rapport à la croissance et la prospérité d'une nation.

Christensen (1997) démontre que les innovations de rupture permettent au départ de fournir des solutions simples et parfois de moindre qualité à un large public des consommateurs y compris les non-consommateurs des anciennes solutions. Ces innovations de rupture créent le nouveau marché dans le sens qu'elles s'adressent aux non-consommateurs des produits actuels et par conséquence elles créent la croissance économique.

La deuxième erreur consiste à adopter une approche « poussée » dans laquelle l'Etat est sensé résoudre tous les problèmes de la population. L'investissement de 100 millions pour l'aménagement de l'hôpital du cinquantenaire située à Kinshasa est une approche « poussée ». Cette solution centralisée oblige la population de Bukavu (à l'Est de la RDC) à prendre un avion pour venir se soigner à Kinshasa. Malheureusement les coûts de transport y compris les coûts liés à l'accès aux soins de santé vis-à-vis de cette solution centralisée sont très élevés. Ils excluent directement de la population la plus pauvre aux soins de santé dans cet hôpital sophistiqué. Cette innovation incrémentale devient donc une solution peu pertinente pour une grande majorité de la population congolaise.

La mise en place d'une innovation de rupture consisterait à investir sur une solution dans laquelle les personnes évoluant dans le secteur informel ou ceux disposant d'un revenu faible pourront d'avoir accès aux soins de santé de base y compris par des moyens innovants comme la mutualisation des efforts sans que l'Etat ne soit obligé de dépenser 100 millions de dollars d'investissement pour une solution accessible à une faible partie de la population.

A titre d'exemple les personnes évoluant dans le secteur l'informel peuvent se regrouper en coopérative et contribuer à une mutuelle de santé et être capable d'accéder gratuitement à un paquet des soins minimal dans des centres de santé identifiés. La formalisation des acteurs du secteur informel devra permettre l'encadrement des personnes exclues de la consommation

actuelle des services de santé et la mutualisation des efforts pour résoudre ensemble des problèmes communs. L'Etat pourra ainsi mieux suivre les activités du secteur informel en laissant les acteurs de ce secteur prendre des initiatives permettant de créer la richesse, les emplois et la prospérité de la nation.

La priorité du gouvernement n'est pas de mettre en place des investissements en infrastructures modernes mais ces dernières devront être la conséquence des innovations de rupture qui créent des marchés nouveaux et facilitent l'accès aux non-consommateurs de départ. Il ne s'agit pas non plus de transformer l'Etat en une mère nourricière qui doit résoudre tous les problèmes de la population. Au contraire, les options stratégiques à adopter consisteront à faire participer le congolais à la résolution de leurs problèmes à travers les initiatives entrepreneuriales. L'innovation devient donc un facteur moteur de l'économie qui favorise la progression de la société.

Bibliographie

1. ANAPI, *Investir dans le secteur industriel en République Démocratique du Congo*, Cahier sectoriel, 3^e édition, Kinshasa, décembre 2018, p.13.
2. Bakengela, S. P. (2018) *Entrepreneuriat et innovation*, Cours dispensé au programme Executive MBA, Kinshasa
3. Bayerre, P.-Y. (1980) "Typologie des innovations," *Revue française de gestion*, pp. 9-15, Janvier/Février.
4. Bressy, G., & Konkuyt, C. (2011). *Management et économie des entreprises*. Sirey.
5. Christensen, C. M., Ojomo, E., Gay, G. D., & Auerswald, P. E. (2019). The Third Answer: How Market-Creating Innovation Drives Economic Growth and Development. *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, 12(3-4), 10-26.
6. Christensen, C. M., Ojomo, E., & Dillon, K. (2019). *The Prosperity Paradox*. HarperBusiness.
7. Christensen, C. M. (1997). *The Innovator's Dilemma* (Harvard Business School Press, Boston). *MA Google Scholar*.
8. Diamond Jr, A. M. (2006). Schumpeter's creative destruction: A review of the evidence. *Journal of Private Enterprise*, 22(1), 120.

9. Diamond, A. M. (2009). Schumpeter vs. Keynes: “In the long run not all of us are dead”. *Journal of the History of Economic Thought*, 31(4), 531-541.
10. Maisin, A. (2016). Etude de cas- La Banque Mondiale en RDC, SOS FAIM, Mai.
11. Robert Solow, « A contribution to the theory of economic growth », *Quarterly Journal of Economics*, 1956
12. <https://www.primature.cd/public/programme-du-gouvernement/> consulté le 15 juillet 2019.
13. [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/DakAgri2015/Special Economic Zones for Agricultural Production and Processing.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Events/DakAgri2015/Special_Economic_Zones_for_Agricultural_Production_and_Processing.pdf)